

Baie des Chaleurs, avec les pays étrangers, principalement avec l'Italie, le Brésil et la République Argentine.

“Mais, aujourd'hui, la tradition a été démolie de tous les côtés à la fois ; l'agriculture est victorieuse, la Gaspésie apparait, dans certaines parties en particuliers, et notamment sur toute la côte qui borde la Baie des Chaleurs, jusqu'à une certaine distance prolongée dans l'intérieur, comme une région ayant enfin méritée d'être comptée parmi celles de la province où la culture est la plus productive ”.

A la péninsule gaspésienne se rattachent de charmantes légendes et de glorieux souvenirs historiques. C'est, en effet, à Port-Daniel que Jacques-Cartier, le découvreur malouin, a mis le pied pour la première fois sur le sol canadien, le 20 juillet 1534.

.

Depuis quelques années, grâce à l'encouragement de MM. les députés Marcil et Kelly, la colonisation a pris, dans le comté de Bonaventure, un tel essor que le ministère de la colonisation de la province de Québec a cru devoir ouvrir dans l'intérieur, à peu de distance du littoral, une réserve de terrains embrassant une superficie de 25 milles acres. Cette réserve qui porte le nom de “Réserve du chemin Mercier ” est déjà pourvue de bonnes routes nouvelles qui assureront bientôt son plein développement.

.

Grâce aux louables efforts de l'hon. M. Lemieux, député de Gaspé et de M. Charles Marcil, le chemin de fer de la Baie des Chaleurs, qui a longtemps eu son terminus à New Carlisle se rend maintenant à Port-Daniel, l'avant dernière paroisse du comté de Bonaventure. Cette ligne, dont le parcours est de cent vingt-cinq milles a son raccordement avec l'Intercolonial à Matapédia. Elle atteindra bientôt le bassin de Gaspé, un des ports de mer les plus avantageux du pays.

.

Comme ses prédécesseurs, les honorables MM. Gouin, Turgeon et